HAL
open science

Au risque de rester ”dedans”

Fabrice Fernandez

To cite this version:

Fabrice Fernandez. Au risque de rester ”dedans”. Normes, déviance, Insertion, Seismo, pp.168-189, 2008. hal-00487993

HAL Id: hal-00487993

https://hal.science/hal-00487993v1

Submitted on 31 May 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Au risque de rester « dedans » : le double travail d'ajustement des usagers de drogues incarcérés

Fabrice Fernandez

Qu'est-ce que l'expérience carcérale ? Quelle marque la prison imprime-t-elle sur les détenus et plus particulièrement sur les consommateurs de drogues ? Quelle que soit la perspective que l'on souhaite adopter ou défendre : que l'on soit abolitionniste ou que l'on pense que l'incarcération est un mode de punition, de dissuasion, de rééducation ou de neutralisation, « […] chacune de ces perspectives s'appuie d'une façon ou d'une autre sur l'impact de la prison sur le détenu » (Lemire, 1990 : 17).

De nombreuses études ont essayé de déterminer les contours de cette expérience notamment à travers les trajectoires sociales des détenus, les inégalités de leurs conditions de détention (Marchetti, 1997), les rites d'institution, de dépersonnalisation, d'oppression (Goffman, 1968), le caractère de la prison tantôt jugé atomisant (Vacheret, 2002), tantôt pathogène (Gonin, 1991), tantôt sécuritaire et guerrier (Chauvenet, 1998), l'usage de produits psychotropes initié ou poursuivi en détention (Bouhnik et Touzé, 1996), les violences sexuelles (Faure et al., 1996), les rapports entre les différentes catégories de personnels œuvrant en prison et les détenus (Bessin et Lechien, 2000 ; Rostaing, 1997), etc.

L'expérience carcérale a été pensée en terme de rupture, rupture avec le monde extérieur tout d'abord, rupture biographique ensuite, contraignant un individu à subir des privations et à cohabiter avec des personnes étrangères à son univers dans un espace restreint où son intimité est mise à mal (Sykes, 1958 ; Goffman, 1968). Mais elle a aussi été pensée comme l'importation d'une culture criminelle de l'extérieur (Irwin et Cressey, 1962 ; Jacobs, 1977). Si deux approches continuent de s'opposer : celle de la « *prisonization* », caractérisée par un processus d'assimilation des valeurs se manifestant à travers des modes de vie propres à l'univers carcéral (Messinger et Sykes, 1960 ; Cloward, 1977, Lemire, 1990) et celle des « sous-cultures importées » participant à l'organisation carcérale et aux échanges entre détenus, l'heure est plutôt à une approche transversale à ces deux perspectives (Hunt et ali., 1993 ; Chantraine, 2004 ; Fernandez, 2004). Elle consiste à mettre l'accent sur les modes d'articulation entre le monde carcéral et le monde extérieur.

Avec cette perspective, je voudrais ici questionner plus particulièrement la spécificité de l'expérience carcérale au regard du quotidien d'un usager de drogues sans domicile[1].

---

[1] Cet article se fonde sur une étude empirique financée par l'Agence nationale de recherche sur le sida (ANRS) et réalisée en région parisienne et toulousaine à partir d'entrées diversifiées dans les mondes de la drogue (rue, squats, associations de prévention et/ou d'autosupport, structures de soins spécialisés, hôpitaux, maisons d'arrêt) et de plusieurs techniques de recueils de données (observation participante, observation directe, entretiens biographiques, entretiens semi-directifs, échange informels). En multipliant les techniques et les types de terrains, il s'agissait de prendre en compte le caractère changeant et évolutif de la gestion des risques socio-sanitaires et de comprendre le poids des contraintes structurelles sur les parcours de vie des usagers de drogues vivant dans des contextes de précarité. En détention, 74 entretiens à trame biographique avec des personnes incarcérées (dont 10 femmes) pour infraction à la législation sur les stupéfiants (ILS) et récidivistes ont été réalisés. À cela s'ajoutent 12 entretiens avec des intervenants d'association, des membres du personnel médical en maison d'arrêt, des membres du personnel pénitentiaire ou des proches de détenus. D'autre part, à l'extérieur de la prison, 58 entretiens ont été effectués avec des usagers de drogues vivant de minima sociaux, la plupart du

Mauger G., Moreno Pestana L., Roca M. (dir.), *Normes, déviances, insertions*, Genève, Seismo, 2008, pp. 168-189

Comment peut-on la caractériser ? Quel impact a-t-elle sur l'expérience quotidienne de l'usage de drogues mais également sur la vie familiale, sexuelle et sur le réseau de relations des consommateurs ? Du point de vue des détenus, cette expérience carcérale est-elle totale, déstructurante et dépersonnalisante ? L'expérience subjective du passage en *institution totale* (Goffman, 1968) peut-elle être rapportée à une *expérience totale* (Castel, 1998) ? La notion d'*expérience totale* renvoie à l'idée d'une *ligne biographique*[2] qui envahit et absorbe la totalité de la vie, c'est-à-dire une seule ligne qui domine et parasite tous les autres tracés biographiques pour organiser « l'essentiel » de la vie autour d'elle. Mais cette expérience ne se retrouve pas nécessairement dans les parcours de vie de tous les usagers de drogues ou de toutes les personnes qui ont connu la prison. La consommation de drogues occupe une place centrale dans la vie de certains usagers de drogues, de la même manière que la prison et les activités carcérales organisent toute l'existence de certains détenus.

L'*expérience totale* invite à se réinterroger sur le sens du mot « liberté » pour des usagers de drogues qui alternent errance et incarcération. Si pour le sens commun, la liberté consiste avant tout à jouir d'une autonomie et d'une indépendance sans entrave, pour certains usagers de drogues la liberté consiste aussi et peut-être surtout à pouvoir entrer en prison, à pouvoir jouer avec ses règles pour en sortir et mieux recommencer à consommer de la drogue. En cela, la question est de savoir si l'expérience carcérale est plus « totale » que l'expérience toxicomaniaque, c'est-à-dire si elle parasite davantage les autres tracés ou lignes biographiques. L'expérience carcérale et l'expérience toxicomaniaque se redoublent-elles ? Si oui, comment ? En quoi chacune d'elle peut-elle offrir à l'autre des interstices ou des « portes de sorties » ?

Un double travail d'ajustement

Pour comprendre les processus d'articulation dedans/dehors, il convient de situer mon approche au sein des recherches sur l'univers carcéral. Ainsi en 1940, Donald Clemmer pose une question qui reste encore aujourd'hui centrale dans les recherches sur le rapport aux valeurs et aux normes des détenus : « Qu'est-ce que la culture carcérale ? » Pour répondre, il pose le concept de « *prisonization* » qui constitue selon lui le processus par lequel les détenus assimilent des valeurs en fonction du mode de vie propre à l'univers carcéral. Par la suite, Gresham Sykes (1958) insiste sur ce qu'il appelle la contre-culture des détenus, à travers laquelle des liens de solidarité se tissent au sein de la population carcérale. Selon lui, deux logiques se mettent en place en prison, une collective à travers laquelle les détenus tentent de s'opposer à l'institution, une plus individuelle qui limite l'emprise du contrôle de cette dernière. Erving Goffman apporte un nouvel éclairage sur la vie carcérale à l'aide du concept des « adaptations secondaires ». À travers elles, les détenus tentent de se dégager des marges de liberté afin d'obtenir quelques aménagements à leur condition. L'enjeu de l'immersion

---

temps sans domicile fixe ou hospitalisés. En multipliant les entrées dans les mondes de la drogue et de la prison, j'ai pu saisir des variations selon le degré d'engagement dans la drogue et dans la délinquance (usagers actifs/ex-usagers, substitués, polyconsommateurs, délinquants « actifs », incarcérés ou non, multirécidivistes, ex-délinquants « rangés ») ainsi qu'au regard des rapports entretenus au sida et aux hépatites (individu non contaminé ou contaminé, connaissant ou non sa sérologie, personne malade, hospitalisée, etc.), variations qui donnent un aperçu de la diversité des situations dans lesquelles peuvent se trouver ces usagers de drogues et des expériences qu'ils peuvent traverser (Fernandez, 2007).

[2] La notion de ligne biographique « entend qualifier la suite d'événements que l'on peut rattacher à l'une des formes d'engagement que l'individu contracte dans les détours de son existence sociale » (Ogien, 1999 : 121).

Mauger G., Moreno Pestana L., Roca M. (dir.), *Normes, déviances, insertions*, Genève, Seismo, 2008, pp. 168-189

dans le monde carcéral consisterait donc avant tout pour le détenu à résister en développant une vie sécrète par l'intermédiaire d'adaptations : les premières (« les adaptations secondaires intégrantes ») ne visant pas à remettre en question l'institution dans son ensemble, les secondes (« les adaptations secondaires désintégrantes »), à l'instar du suicide, visent un renversement de l'ordre propre à l'institution (Goffman, 1968 : 256). Revenant sur cette thèse pour la critiquer, Thomas Mathiesen, quant à lui, nomme « *censonousness* », la culture qui conduit les détenus à adhérer aux codes, normes et valeurs de l'institution, dans l'attente de récompenses compensatoires. N'étant jamais à la hauteur des sacrifices, le détenu semble toujours en position de critiquer l'injustice du système. Il n'y aurait pas alors de solidarité mais une compacité du groupe (chacun œuvrant de façon similaire). Guy Houchon[3] a souligné les limites de cette approche. Ce type d'adhésion aux valeurs de l'institution (qu'il nomme « culture pseudo-normative ») se limiterait aux détenus en recherche de libération anticipée, les autres détenus développent plutôt des conduites d'adaptations secondaires. Avec les travaux de Guy Houchon, le regard est tourné vers l'articulation entre l'intérieur et l'extérieur mais maintient une référence à une culture carcérale. En définissant une culture spécifique à la prison, Gresham Sykes, Donald Clemmer et Thomas Mathiesen proposent un champ et un objet d'étude autonomes. John Irwing et Donald Cressey, dans leur thèse plus diffusionniste, mettent en doute ce type d'approche. Les cultures des détenus en prison ne seraient que des cultures importées (Irwing et Cressey, 1962). Ainsi, comme le spécifie Manuela Ivone Cunha, « le système socioculturel issu d'une réaction à la prison serait en fait tributaire de valeurs externes, prépénales, et ne résulterait pas seulement de conditions inhérentes à la réclusion » (Cunha, 1995 : 121).

Mon approche s'inscrit dans une double articulation. Afin de montrer comment les détenus s'adaptent à l'univers carcéral, il faut prendre en compte l'interdépendance entre l'intérieur et l'extérieur de la prison. Ce double ajustement (à l'intérieur de la prison et au monde extérieur) constitue une clef permettant de saisir les échecs ou les réussites de la réinsertion des détenus et l'articulation entre la prévention à l'intérieur et à l'extérieur des murs. Il constitue par ailleurs un enjeu en termes d'accompagnement des usagers de drogues à l'intérieur et au sortir de prison. Cette approche permet de ne donner le primat ni aux conditions de vie plus ou moins difficiles à l'extérieur de la prison, ni au vécu carcéral qui reposerait sur l'acquisition d'une culture carcérale distincte ou sur une contre-culture construite uniquement autour d'adaptations à l'ordre carcéral. Tout en spécifiant la différence des deux terrains, notamment en termes d'accès aux soins et aux moyens de prévention, la double articulation adoptée aide à mieux comprendre les discours de ces usagers de drogues multirécidivistes et leurs relations avec des pratiques dites à risques. Ainsi il n'est pas rare que les usagers de drogues que j'ai rencontrés décrivent les espaces d'hébergement d'urgence comme une prison, l'usage de drogues comme un enfermement, et les policiers comme des surveillants de prison (et inversement).

Il faut souligner le fait que, pour les usagers de drogues particulièrement précarisés, dont les conditions de vie à l'extérieur n'ont rien à envier à celles de l'intérieur de la prison et qui sont par ailleurs multirécidivistes, le jeu de continuité et d'alternance entre la prison et le monde extérieur ne peut se comprendre (à travers le sens qu'ils donnent à leurs expériences) en segmentant la réalité en deux entités intérieur/extérieur. Les frontières entre ces deux univers se brouillent : il y a du monde extérieur en prison et de la prison dans le monde extérieur. Cela ne signifie pas que ces deux mondes soient équivalents, mais le terme de rupture qui convient pour désigner la première incarcération s'érode dès la seconde et se transforme peu à peu en routine (j'ai interrogé des personnes qui, en douze années, ont été incarcérées à 18 reprises). Dès la première incarcération, c'est un double travail d'ajustement

[3] Pour une synthèse des travaux de Guy Houchon, voir Combessie (2001).

Mauger G., Moreno Pestana L., Roca M. (dir.), *Normes, déviances, insertions*, Genève, Seismo, 2008, pp. 168-189

que le prévenu a à accomplir : d'une part avec le monde extérieur (il doit choisir de se battre ou non pour maintenir son statut, ses rôles, ses liens sociaux, sauver son mariage, continuer de gérer des activités à l'extérieur, obtenir de l'aide, des produits, de l'argent, etc.) et, d'autre part, avec le monde de la prison (choix de ses codétenus, de ses fréquentations, continuer ou stopper sa consommation, cacher sa vraie identité, travailler pour obtenir un revenu, se faire prescrire ou non des produits de substitution, avoir des activités, reprendre ou non des études). Le lien d'interdépendance entre les ajustements intérieurs et les ajustements extérieurs déconstruit progressivement les oppositions entre intérieur et extérieur. Les espaces de jeu, de *deal*, de vigilance, les combinaisons et les recombinaisons d'alliances, les différents types de violences subies ou infligées, les différents modes de consommation, les superpositions de temporalités entrent en résonance à l'intérieur et à l'extérieur. L'espace-temps se reconfigure en faisant éclater la dichotomie dedans/dehors et en laissant apparaître une même économie de pratiques de consommation. En détention, les pratiques d'autosubstitution se multiplient. Obtenus de manière légale ou illégale, les produits de substitution circulent plus aisément que les drogues et des pratiques à risques sanitaires perdurent, notamment à travers l'usage de seringues bricolées et échangées.

On peut ainsi analyser les comportements des détenus à travers les relations sociales qui s'instaurent en prison. Récemment, Corinne Rostaing a mis en avant une typologie croisée des logiques d'interaction entre détenues et surveillantes, selon que les premières acceptent ou rejettent leur participation à la logique pénitentiaire et selon que les surveillantes inscrivent leur travail dans une logique missionnaire ou statutaire (Rostaing, 1997). Mais pour comprendre les formes de double ajustement, il convient de croiser les types de participation ou de refus à la logique du monde pénitentiaire avec les logiques de maintien ou de rupture avec les liens extra-carcéraux (familles, amis). Plusieurs types de double ajustement apparaissent clairement. De ces types découlent différentes logiques d'actions qui visent à établir des normes de conduites différenciées vis-à-vis des autres, de soi et de sa santé. On peut ainsi catégoriser la bifurcation, la confrontation, la coordination et la conjonction :

Typologie des formes de double ajustement intérieur/extérieur

		Ajustement au monde carcéral	
Ajustement au monde extérieur	Logique de maintien des liens	CONFRONTATION (n=17 dont 11 usagers de drogues)	COORDINATION (n=29 dont 13usagers de drogues)
	Logique de rupture des liens	CONJONCTION (n=23 dont 21 usagers de drogues)	BIFURCATION (n=5 dont 3 usagers de drogues)

[Total : 74 détenus, dont 48 usagers de drogues (dont deux consommateurs d'alcool exclusivement), 16 non consommateurs, 9 refus de réponse et 1 consommateur de médicaments psychotropes uniquement]

Mauger G., Moreno Pestana L., Roca M. (dir.), *Normes, déviances, insertions*, Genève, Seismo, 2008, pp. 168-189

Si chaque détenu est en mesure d'adopter successivement l'une ou l'autre des ces formes en fonction des situations rencontrées et des logiques de consommation de drogues, un seul type de double ajustement constitue le pôle qui préside à la plupart de ses conduites. L'expérience carcérale vient donc, dans ce schéma, s'intégrer à quatre logiques de consommation : logique de stabilisation, de sevrage, de réduction ou encore de renforcement. Elle s'articule aux différents types d'usages de drogues (récréatif, autocontrôlé, performatif, anesthésique et économico-compulsif) (Brochu, 1997).

Il est nécessaire de souligner que les détenus appartenant à une seule et même catégorie de délit (dans notre étude, il s'agit d'infractions à la législation sur les stupéfiants) recouvrent l'ensemble du panel des doubles ajustements, même s'ils semblent surreprésentés dans la catégorie « conjonction ». Ce qui signifie que ces doubles ajustements sont transversaux et déterminés par d'autres facteurs que le simple délit, on peut citer la durée de la peine, le capital économique, culturel, social et relationnel, le degré de dépendance à la drogue, l'expérience du monde carcéral et l'articulation avec le monde extérieur, les liens sociaux et familiaux maintenus ou non à l'extérieur.

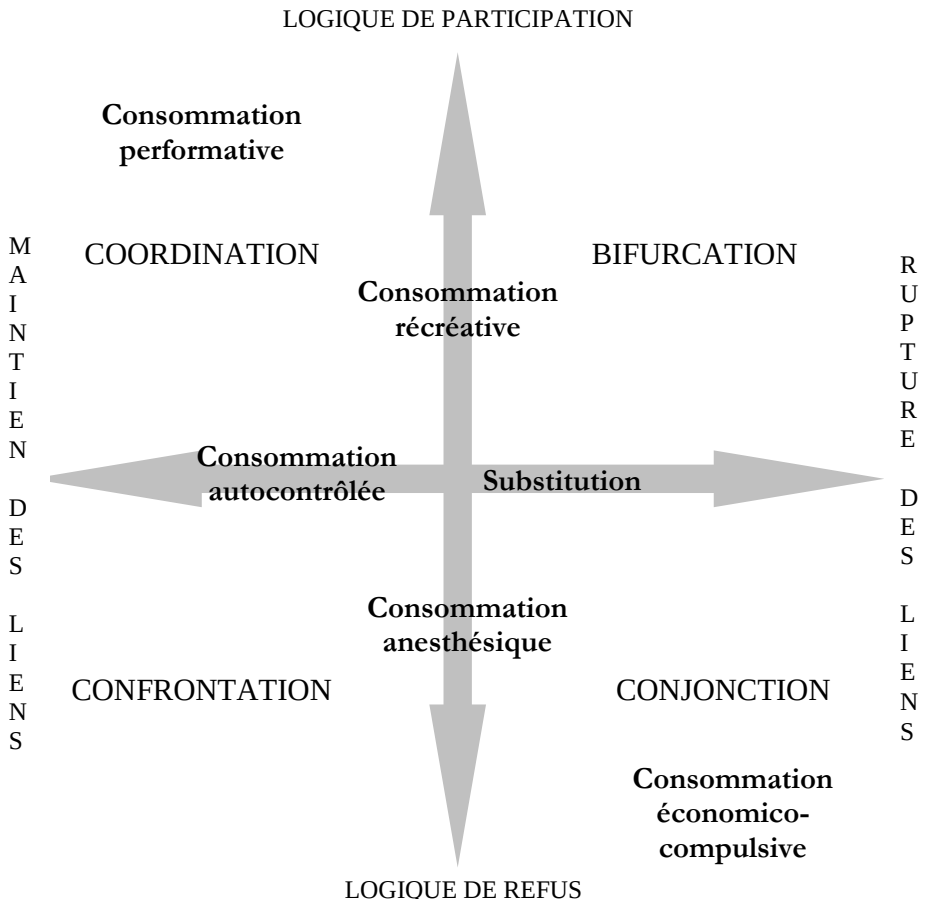

Mauger G., Moreno Pestana L., Roca M. (dir.), *Normes, déviances, insertions*, Genève, Seismo, 2008, pp. 168-189

Il apparaît clairement que ce ne sont pas forcément les détenus les moins « intégrés » à la prison qui consomment le plus de psychotropes et que l'usage de drogues et de psychotropes en prison peut prendre part à tous les types d'ajustements au monde carcéral. On ne peut envisager le discours sur les normes et valeurs des détenus en prison sans considérer en même temps leur rapport avec l'extérieur.

La bifurcation

La bifurcation est l'occasion d'une rupture biographique. Le détenu rompt radicalement avec sa vie à l'extérieur. Il s'agit ici d'individus déjà passés en jugement et qui sont sous le coup d'une longue peine. Ils sont très minoritaires au sein de mon échantillon de recherche. Une telle expérience n'est possible sans une forte dépendance émotionnelle vis-à-vis des autres significatifs[4] et l'existence d'un appareil légitimant toute la séquence de transformation (Berger et Luckmann, 1996). Rares sont ceux qui comme Nadine[5] n'ont plus aucun contact avec leur famille, ni avec leurs propres enfants et qui investissent totalement leur vie à partir de la prison. Nadine est divorcée, son ex-mari est actuellement au chômage. Elle est mère de deux enfants de 18 et 13 ans. En prison depuis huit mois, pour la première fois, elle suit un traitement à base d'antidépresseur. Personne ne vient la voir, pas même ses deux filles. Son tuteur lui envoie 70 euros par semaine. Nadine déclare que ses seuls amis sont « son » psychiatre, son avocat et son éducatrice qu'elle peut tous les trois rencontrer en prison. Elle qui, à l'extérieur de la prison, consommait quotidiennement de grandes quantités d'alcool qu'elle mélangeait à des médicaments psychotropes pour se « calmer les nerfs », se réfugie dans la religion : elle se rend à la messe tous les dimanches.

Dans mon échantillon, quelques détenus condamnés (toujours en Maison d'arrêt) se rapprochent de ce mode de double ajustement intérieur/extérieur. La bifurcation peut s'opérer après une période de déstructuration et de perte de repères. Une fois l'individu jugé, il arrive qu'il prenne conscience que sa vie a changé, qu'il va rester en prison pendant plusieurs années. Il peut alors reprendre des études, apprendre un métier, etc. Certains déclarent avoir rompu avec leurs petit(e)s ami(e)s pour ne pas se faire souffrir mutuellement. Les soutiens extérieurs se limitent avec le temps à la famille proche et aux intervenants extérieurs. Les détenus jugés sont la plupart du temps, placés en cellule individuelle comme l'exige la loi. Le contact avec les autres détenus est donc très limité. Par ailleurs, pour eux, côtoyer des

---

[4] La distinction entre « autres significatifs » et « autres généralisés » remonte aux travaux de George Herbert Mead. Pour ce dernier l'autre significatif symbolise, pour l'enfant, la mère ou tout autre personne du groupe primaire dont il fait partie (les pairs, le voisinage, les instituteurs, etc.). Lors de la socialisation primaire, le « Soi » de l'enfant est créé à partir de l'organisation des attitudes et des conduites que les autres significatifs ont manifesté envers lui (Mead, 1934). Selon Thomas Berger et Peter Luckmann, une bifurcation impliquant une rupture biographique et une modification identitaire profonde durant la socialisation secondaire (qu'il nomme « alternation ») est possible mais elle exige des processus de resocialisation qui « ressemblent à une socialisation primaire dans la mesure où ils doivent redistribuer de façon radicale les accents de réalité et dés lors reproduire à un degré considérable l'identification fortement affective au personnel de socialisation qui était caractéristique de l'enfance » (Berger, Luckmann, 1996 : 214). Dans ce cadre, « Ces autres significatifs sont les guides qui conduisent à la nouvelle réalité. Ils représentent la structure de plausibilité dans les rôles qu'ils jouent vis-à-vis de l'individu (rôles qui sont explicitement définis en terme de leur fonction de resocialisation) et médiatisent le nouveau monde pour l'individu » (Berger, Luckmann, 1996 : 215). Les autres significatifs participent à la conservation de cette nouvelle identité par une confirmation explicite et émotionnelle. En détention, les professionnels médicaux et sociaux, les visiteurs de prison, les religieux, les avocats peuvent entre autres occuper ces rôles.

[5] Nadine : 38 ans, divorcée, deux enfants, niveau d'études : collège, une incarcération, polyconsommation. A l'extérieur : alcool, médicaments psychotropes. En détention : médicaments psychotropes.

Mauger G., Moreno Pestana L., Roca M. (dir.), *Normes, déviances, insertions*, Genève, Seismo, 2008, pp. 168-189

individus non jugés est source d'ennuis dans la mesure où les discussions tournent autour de l'appréhension de la durée de la peine. En attendant d'être transférés en établissement pour peine, ils se tiennent à l'écart des autres détenus non jugés. Pour les quelques détenus qui se rapprochent le plus de ce type de double ajustement, il s'agit d'individu qui ont commis des délits graves sous l'emprise de drogues (violences aggravées, meurtres, viols, etc.) et qui entreprennent un suivi psychiatrique. L'usage de drogues étant rendu responsable du passage à l'acte, la première étape du suivi médical est donc la substitution pour aboutir au sevrage.

La confrontation

La prison peut être appréhendée comme un processus qui va irrémédiablement mettre en péril un mode de vie entretenu à l'extérieur. De cette confrontation découlent plusieurs attitudes et notamment celle du refus (tentative de suicide, etc.). Il s'agit souvent de détenus dits « primaires » (première incarcération) qui ne connaissent personne en prison. La plupart d'entre eux ont le sentiment de tout perdre. Certains usagers de drogues, qui avaient réussi à cacher leurs consommations à leurs proches, se retrouvent brutalement mis au jour et contraints d'attendre des autorisations de parloirs pour s'expliquer auprès d'eux. De plus, l'arrestation peut venir se surajouter à des difficultés liées aux fragilités et vulnérabilités statutaires, tout d'abord professionnelles (activités précaires, travail au noir, RMI, intérim), mais également administratives (menace d'expulsion, difficulté à renouveler la carte de séjour, etc.). L'arrestation redistribue les cartes, coupe bien souvent une bonne part des maigres « revenus » disponibles antérieurement, laissant parfois des familles sans aucune ressource. Dans ce cadre, l'usager de drogues incarcéré peut être tenté de consommer pour oublier, avoir le sentiment de panser ses plaies, supporter ces ruptures, faire face à la honte (consommation anesthésique).

Ceux qui vivent l'arrestation et l'incarcération comme une catastrophe personnelle, une rupture biographique, sont souvent des individus qui pensaient objectivement « passer entre les mailles du filet », en surveillant leurs fréquentations, en protégeant leurs familles, en menant des formes de double vie. La mise en orbite dans l'univers carcéral et l'étiquette du délinquant toxicomane qui leur est tout à coup attribuée provoque un choc que certains n'arrivent pas à surmonter. Ces individus, qui ont le sentiment d'avoir tout perdu, sont sujets aux suicides et aux tentatives de suicides durant leurs gardes à vue et durant leurs séjours en prison.

Les tentatives de suicides ou les grèves de la faim deviennent un moyen pour le détenu d'interpeller l'administration pénitentiaire et judiciaire sur sa situation. Ces pratiques dépendent également des éventuels bénéfices perçus par le détenu (bénéfices matériels : isolement, obtention de produits de substitution, et/ou bénéfices symboliques : sentiment que le juge, le médecin, l'infirmière, le directeur de prison, les surveillants, ou encore les autres détenus pris par un élan de compassion seront plus à son écoute). L'angoisse avant le jugement, le souci pour les personnes proches restées à l'extérieur, parfois dans des situations dramatiques (sans revenu, maladie, etc.) mais aussi le manque de produits (drogues ou médicaments) sont autant de raisons invoquées pour expliquer ce passage vers des actes auto-agressifs[6]. Si ces pratiques ne sont pas uniquement le fait d'usagers de drogues, ces derniers restent néanmoins surreprésentés dans les statistiques recensant ces conduites (Bourgoin et

[6] Par exemple, en 2000, 370 geste auto- ou hétéro-agressifs ont été pris en charge par l'Unité de consultation et de soins ambulatoires de la Maison d'arrêt de la prison de la Santé à Paris.

Mauger G., Moreno Pestana L., Roca M. (dir.), *Normes, déviances, insertions*, Genève, Seismo, 2008, pp. 168-189

Girard, 2000 : 657-666). Il s'agit souvent de revendiquer une mesure d'exception liée à une situation personnelle dramatique, une souffrance intime que la prison ne fait qu'accentuer (Fernandez, 2003).

La prison peut participer à la divulgation d'une double vie (lorsque la famille et l'entourage du détenu n'est pas au courant de ses activités illicites et de son usage de drogues). Dans certains cas, le détenu est parfois le seul à disposer d'un revenu dans sa famille, ce qui augmente la tension psychologique autour de questions telles que « qu'est-ce que vont devenir ma femme/mon mari et mes enfants ? » ou « qui va payer le loyer ? ». Les interrogations quant à sa sortie de prison le minent (peur que sa famille le rejette, l'abandonne, peur de ne plus retrouver un emploi). En fonction du délit commis, le détenu peut adopter plusieurs stratégies, notamment celle qui consiste à cacher son usage de drogues au personnel soignant, dans la crainte que le juge d'application des peines ne découvre une autre affaire liée à la drogue. La confiance accordée au personnel soignant est donc toute relative. Il s'agit ici de faire bonne figure, de ne pas faire d'histoires pour faire valoir une situation dramatique.

La confrontation peut aussi se caractériser par un repli sur soi dans sa forme active[7]. Au niveau tactique, une mise en scène d'une *expérience totale* de repli sur soi est parfois explicitement décrite. Elle permet de gagner sur les deux tableaux : refusant de jouer avec les cartes distribuées, on se situe dans le refus (refus d'une étiquette, d'un stigmate, d'une identité attribuée par l'institution) tout en jouant sur la visibilité d'un symptôme de « régression » ou de « psychose des prisons » censé témoigner d'une affliction, d'une souffrance, d'une catastrophe personnelle caractérisée par l'incarcération. Bien sûr, l'usage de drogues et de médicaments peut participer à cette posture « apathique », mais elle n'en est pas la condition *sine qua non* (Chantraine, 2004 : 264). D'autre part, elle peut être envisagée comme une tactique en fonction des connaissances du mode de fonctionnement judiciaire et carcéral :

> « La juge, il sentait bien qu'il pouvait l'apitoyer, plus ou moins, en lui faisant sentir qu'il avait vraiment fauté, qu'il s'en voulait gravement et que, maintenant, sa vie était foutue à cause de la prison et qu'il fallait vite qu'il en sorte, sinon il pourrait jamais se resocialiser [...]. Parce que les juges appellent régulièrement dans les taules, pour savoir comment réagissent les gars. Alors, s'ils réagissent trop, c'est que finalement ça va pas leur servir à grand chose d'être en taule. Ils sont hyper binaires, le gars qui déprime c'est qu'il a bien compris la leçon [...] C., ayant capté ça, il avait fait tout un système, il était en jogging toute la journée, il s'était laissé pousser la barbe, de toute manière il avait maigri, mais en plus avec la barbe, ça lui creusait la gueule, il avait une gueule cadavérique [...].» (Compagne d'ex-détenu)

Dans ce cas, la logique de consommation est plutôt récréative : certains grands consommateurs de cannabis se font prescrire du Subutex®[8], mais ils l'échangent contre de la résine de cannabis. En règle générale, le repli défensif s'accompagne d'un isolement relatif, de ruptures positives vis-à-vis des autres détenus, essayant de réduire au minimum les traitements de substitution et arrêtant toute consommation de drogues.

---

[7] Il est nécessaire de souligner que les formes active et passive du repli sur soi sont parfois difficiles à démêler tant la forme active peut être mise en scène comme une forme passive. Comme le souligne justement Erving Goffman, « […] du point de vue du malade, le refus d'échanger un seul mot avec le personnel ou avec ses camarades peut constituer la preuve qu'il récuse l'opinion de l'institution sur son caractère ou son identité, mais le personnel de l'hôpital peut fort bien interpréter cette attitude de repli sur soi comme relevant précisément de la symptomatologie [...] » (Goffman, 1968 : 359). Le personnel de surveillance peut quand à lui considérer cette attitude de repli comme une tactique permettant à certains détenus de détourner, le moment venu, les contrôles de la manière la plus efficace (Fernandez, Lézé, 2006).

[8] Le Subutex® est un produit de substitution aux opiacés composé de buprénorphine haut dosage (BHD).

La confrontation peut aussi prendre la forme d'une « intransigeance » envers l'institution quand elle est caractérisée par une centration sur les convictions profondes de l'individu. Elle peut prendre la forme du refus de l'identité attribuée par l'institution ou celle de la rébellion collective. Il s'agit alors d'un défi volontaire à l'institution en refusant de collaborer avec le personnel. Certains usagers de drogues rencontrés se sont opposés violemment, dans leurs discours, à l'institution et au personnel de surveillance ou aux juges. Cette attitude doit toujours être contextualisée. Ce positionnement est courant dans les premiers jours de détention et peut prendre la forme d'une protestation individuelle ou collective.

Il est nécessaire de rappeler que les détenus ne bénéficient d'aucun droit d'association. Il ne leur est accordé aucun droit d'expression et ceux qui s'engagent sur la voie de la rébellion sont très souvent soumis à des sanctions disciplinaires (Herzog-Evans, 2002 : 29-30). Ces rébellions peuvent prendre différentes formes : appels répétés aux surveillants pour augmenter leur charge de travail et les déborder, faire la grève de la faim, agresser physiquement ou verbalement le personnel, se mutiner, prendre des otages, refuser de se prêter à certains contrôles, traîner dans les coursives pendant les mouvements, ou refuser de regagner sa cellule après le tour de promenade. Mais en prison la riposte défensive à une « agression » n'a pas les mêmes effets qu'à l'extérieur, et les techniques de ricochets[9] renvoient le détenu à son impuissance et à son incapacité à changer ou à améliorer sa situation.

Rares sont les usagers de drogues signalés ou repérés comme tels qui se livrent à de tels actes de rébellion. Leur refus est rarement collectif mais plutôt individuel. Il s'agit de protester sur la nourriture, sur le comportement de tels ou tels détenus, sur le contenu et la cadence à laquelle leur est délivré leur traitement ou sur les violences dont ils se déclarent victimes, etc. Mais, *a contrario*, refuser c'est aussi, pour d'autres, résister aux traitements médicamenteux associés par les détenus à un contrôle social informel coordonné par les surveillants avec l'aide des soignants. Faire un sevrage à la dure, c'est refuser d'être soumis, retrouver un peu de maîtrise de soi, d'autonomie et d'indépendance. Dans ce cadre, le détenu suit une logique de réduction de sa consommation y compris de traitement substitutif afin de s'opposer à l'allant de soi carcéral, au monde de la « came » et des « cachetons ».

La coordination

La « coordination » concerne des individus jugés qui maintiennent en détention la pratique d'un certain nombre d'activités valorisées et valorisantes (sport, travail, écriture) qu'ils avaient à l'extérieur. Leur délit ne remet pas en question leur rôle et leur statut social extérieurs. Ces détenus pensent pouvoir retrouver une « activité normale » à leur sortie de prison. Pour eux, arrestation et incarcération sont dédramatisées. Ce sont parfois des « multirécidivistes » qui connaissent bien le système pénal, sachant à peu près le temps qu'ils passeront en prison. Le calcul est vite fait : le passage en prison est un « bon *deal* », le trafic leur permettant de s'assurer, à eux et à leur famille, une vie aisée sans travailler, sans « trimer ». Ce que certains ne manquent pas de dire aux surveillants de prison, essayant ainsi

[9] Selon Erving Goffman, la technique du ricochet (*looping*) consiste « […] à provoquer une riposte défensive qui sert de prétexte à une nouvelle attaque. L'individu se rend alors compte que sa riposte à l'agression s'écroule en tant qu'élément défensif pour s'intégrer à la situation traumatisante : il se retrouve impuissant à se défendre par les moyens habituels, en prenant du recul par rapport à l'agression » (Goffman, 1968 : 79).

Mauger G., Moreno Pestana L., Roca M. (dir.), *Normes, déviances, insertions*, Genève, Seismo, 2008, pp. 168-189

de renverser la domination, pour le moins au niveau symbolique, par l'ostentation de leur capital économique.

Il s'agit principalement d'usagers-*dealers*, de braqueurs ou de voleurs « professionnels ». La prison est intégrée dans une logique de production/reproduction des ressources nécessaires au maintien d'un certain niveau de vie obtenu grâce à une activité délinquante très lucrative. La prison fait partie des risques du « métier ». S'il y a consommation de drogues, elle est autocontrôlée, en prison comme à l'extérieur. La ligne biographique ouverte autour de l'usage et la revente de produits n'est pas remise en question. Il s'agit ici d'un rapport utilitaire à la peine de prison. Ce mode d'articulation est mal vécu par les surveillants dans la mesure où ces détenus revendiquent un mode de vie dans lequel le sens de la peine est totalement transformé, le travail des surveillants n'ayant alors plus de sens. Ce sentiment est amplifié par les discours jugés « arrogants » de certains détenus : « Moi en une journée, je gagne deux fois ton salaire ». S'ils revendiquent un niveau de vie élevé et rejettent l'assimilation avec des usagers de drogues précarisés, ils délaissent le trafic et le marché noir en prison, qu'ils ne jugent pas assez rentable.

Ils semblent assimiler les valeurs, les normes et les codes de l'institution (être sans histoire et « serviable », avoir une bonne conduite, etc.), se présentant parfois eux-mêmes comme les garants d'un certain ordre social. On relève chez eux un souci de soi, une attention particulière au corps (sport, musculation, hygiène). L'usage de drogues à l'extérieur étant souvent resté récréatif, le détenu a d'autant moins de difficultés à avoir une attitude critique vis-à-vis de ceux qui se laissent aller. Le mode coordonné n'est pas celui de l'épanchement, ici on ne se plaint que de ceux qui se plaignent. Ils évitent les psychiatres, les psychologues qu'ils considèrent souvent comme les « médecins des fous ». Ils refusent d'être confondus avec ces détenus qui sont « contents d'être là ». Cet autocontrôle est doublé d'un contrôle social visant à produire des normes de comportements plus strictes.

L'angoisse concernant les maladies contagieuses se cristallise autour des « toxicomanes » et se double d'un jugement de déviance, caractérisé par un usage repérable et considéré dangereux de médicaments, incarnant ainsi la peur de ne plus pouvoir être maître de soi et de ne plus se conduire rationnellement. Ces détenus ne se considèrent pas comme des toxicomanes, qu'ils associent à des individus violents, voleurs, menteurs, sans morale.

Certains détenus déclarent aisément avoir des relations sexuelles au parloir, car même si leur comportement en prison est irréprochable, leur stabilité émotionnelle et affective en détention dépend de la normalisation des relations sexuelles avec leurs compagnes ou compagnons au parloir.

Ce mode d'ajustement consiste parfois en une suractivité carcérale. Faire durer les activités, lire, relire, transpirer en salle de gymnastique, faire des pompes, matin et soir, travailler toute la journée en cellule. Cette répétition mécanique d'activité sert à « se vider la tête », à transformer le cours du temps, à tenter de l'annihiler, de le dissoudre. Dans ce cadre, la consommation de drogues qui pourrait être considérée comme paradoxale, peut participer à tenir le rythme (consommation performative). Mais bien sûr, la consommation peut être arrêtée, compensée totalement par l'investissement dans ces activités, ou juste récréative, et constituer un petit plaisir qu'ils s'accordent de temps à autres.

La conjonction

La conjonction intérieur/extérieur conduit certains individus à adapter leurs modes de vie avec leurs incarcérations à répétition et décident même parfois de se rendre en prison

Mauger G., Moreno Pestana L., Roca M. (dir.), *Normes, déviances, insertions*, Genève, Seismo, 2008, pp. 168-189

quand leur état de santé se dégrade. La prison n'est pas envisagée comme condition à la reproduction des ressources matérielles, mais plutôt au maintien des ressources physiques. Il s'agit souvent de « sous-prolétaires » à la rue, errants ou squatters pour qui la prison peut être l'occasion d'une pause dans la consommation de produits, de trouver un abri pour l'hiver, voire de se refaire une santé. Ainsi les policiers s'habituent à arrêter des personnes qui préfèrent la prison que la rue ou « la mort » et qu'ils voient régulièrement reprendre les mêmes activités au sortir de prison. Le fonctionnement totalitaire de la prison entre en résonance avec celui des centres d'hébergement d'urgence à l'extérieur (Lanzarini, 2000). L'emballement de la consommation, le sentiment de ne plus pouvoir gérer sa vie personnelle et/ou familiale, de perdre pied avec la réalité peut entraîner chez certains le sentiment d'être « au bout du rouleau », l'arrivée d'un enfant venant parfois perturber encore davantage une vie de famille que les usagers les plus dépendants ont déjà le plus grand mal à gérer. Dans ce cadre l'arrestation et l'incarcération qui s'ensuivent sont présentées comme une délivrance, un soulagement, une échappatoire au regard d'une situation perçue comme sans issue.

Usages de drogues, alternance d'état de manque et d'état second, chômage ou RMI, violences intrafamiliales, perte de travail, manque de ressources, accumulation de petits délits, accomplis parfois « en douce », à l'abri des regards réprobateurs des proches, fréquentation d'autres usagers de drogues et de revendeurs, anxiété liée à la vie clandestine, à l'irrégularité de titres de séjours périmés, autant de facteurs qui avivent les tensions familiales et qui donnent le sentiment après coup que l'arrestation a une dimension positive, qu'elle soulage des soucis quotidiens accumulés, qu'elle permet de reprendre pied avec la réalité et d'enrayer cette « insécurité cumulative » (Schwartz, 1990) de familles précarisés, bref qu'elle est la seule et dernière solution pour tous.

Le jeu de continuité prison/errance ne fait qu'entretenir un mode de vie où chaque incarcération les précarise un peu plus. Connus des surveillants et parfois « particulièrement signalés », ils sont rejetés des cellules collectives de manière répétitive. Cet isolement les rend d'autant plus dépendants de la prison (qui les loge, les nourrit, etc.) et du service médical (pour les soins et les traitements de substitution).

Désignés comme « gratteurs » car constamment en train de quémander quelque chose, leur adaptation relève ici de la survie (obtenir des produits toxiques, des cigarettes, de la nourriture ou quelques vêtements). Ils vivent alors une forme d'*expérience totale* produite ici par la perte de la notion de frontière entre intérieur et extérieur. Leur famille les délaisse, ils ne répondent plus au courrier, ne rencontrent plus leurs avocats, restent couchés pendant les heures de promenade, saisissent n'importe quelle occasion pour voler leurs codétenus. Ils vivent un repli total sur eux-mêmes.

C'est à travers un relâchement progressif du sens accordé aux peines de prisons successives, ainsi qu'au souci de soi et de son corps, que l'usager de toxiques perd toute perspective d'avenir. Être contaminé par une maladie ne signifie plus rien si elle n'installe pas une souffrance dissociable du manque lié à la consommation de produits.

Le passage en prison peut participer à des formes de micro capitalisation : sans ressources à l'extérieur, arrivant parfois en prison sans le sou, avec des vêtements sales et troués, ils arrivent parfois à profiter de leur temps à passer en prison pour récupérer quelques vêtements chauds, une paire de chaussures. Le fait d'être connus de surveillants, qui se prennent parfois de sympathie pour eux, permet à certains d'entre eux d'obtenir un travail rémunéré en prison. D'autre part, en plus d'un endroit où dormir, ils bénéficient d'un traitement médical, de repas tous les jours à heure fixe. Le détenu suit une logique de réduction de sa consommation afin de profiter au mieux de son incarcération et sortir dans les meilleures conditions.

La conjonction caractérise la forme typique de la trajectoire de consommation de drogues par paliers. Dans ce cadre, la prison est une pause ou une réduction de consommation

à un palier inférieur permettant au corps de reprendre des forces lui permettant de supporter les rythmes de consommation à venir. La conjonction participe d'un mode de vie lorsqu'elle est systématisée par le détenu recherchant paradoxalement l'incarcération afin d'obtenir des ressources matérielles et/ou se refaire une santé, c'est-à-dire recapitaliser son corps comme ultime ressource disponible.

Si les médicaments viennent en soutien à la difficulté de vivre la prison, ils enrayent la perception du rythme de vie carcéral ainsi que celui des priorités. Si les détenus ne rencontrent plus leurs avocats, s'endorment pendant les tours de promenade, ce peut être par refus de participer à cet ordre social imposé mais c'est aussi très souvent l'effet des psychotropes, dont les cadences s'accommodent mal des temporalités imposées en prison. Ces détenus ont alors l'impression d'être à côté, ne participant plus aux activités collectives, ils éprouvent un sentiment de solitude. Aux processus de stigmatisation dont ils sont l'objet (de « toxicomanes », de « sidéens ») se surajoute sans cesse leur incapacité à prendre part aux relations sociales. Ils deviennent vulnérables faute de capacités à s'insérer dans un cadre de vie collectif. Leur temps en prison est un temps mort au sens où ils vivent leur peine comme un exil total hors de la vie (Goffman, 1968 : 113). Le comportement apathique de certains détenus est parfois l'occasion pour d'autres d'adopter une posture de mise en accusation de l'institution qui retrouverait ici son vrai visage : le but présupposé de l'institution serait de réduire les capacités d'action des individus.

De l'expérience des limites aux limites de l'expérience

L'expérience totale liée à l'usage de drogues renvoie à une question centrale de toute société démocratique : celle de l'articulation du lien social et de la liberté individuelle. La liberté de ne pas tout dire, d'inventer, de déformer son parcours, son histoire, ses pratiques, n'est pas forcément un obstacle au maintien ou à la création de liens sociaux. Bien au contraire, c'est souvent par ces procédés que les usagers de drogues maintiennent des accroches avec ceux qui, y compris à l'intérieur des mondes de la drogue, de l'errance et de la prison, entretiennent diverses formes de différenciation et de stigmatisation. Avoir la possibilité de dire ou de taire, pouvoir gérer l'information sur soi, sur sa ou ses maladies, ses délits, ses peines de prison, ou sa consommation de drogues permet un jeu avec la visibilité des stigmates qui y sont associés, permettant de conjurer le discrédit (Mellini et al., 2004). Mais c'est aussi et peut-être surtout pour ces populations un des derniers leviers de l'autonomie individuelle. L'enjeu se radicalise en prison où les dévoilements brutaux et parfois subis rompent les dernières amarres avec les autres. Pourtant cette capacité qu'a chacun de se voiler ou se dévoiler[10] constitue justement ce qui peut contrecarrer les contraintes externes, par exemple le sentiment d'être enfermé ou conditionné. Comme le montre André Petitat : « Un homme libre n'est pas celui qui se construit seul, avec ses propres matériaux une intériorité entièrement originale, en se soustrayant à toutes les contraintes environnementales ; délaissant cette illusoire fiction, un homme libre est celui qui reste autant

[10] Toutes les interactions se déploient dans un mouvement de bascule entre le visible et l'invisible. Le langage est l'outil principal de ces jeux du voilement/dévoilement. André Petitat propose de distinguer le jeu du caché/montré, les distorsions imaginaires (jeu avec le référent) et enfin le jeu avec les conventions et les règles d'usages, soit un triple jeu qui place les échanges dans un espace de réversibilité symbolique virtuel. Ainsi « […] chaque acteur peut virtuellement se déplacer sur chacun des axes, en voilant/dévoilant plus ou moins, en dosant authenticité et mensonge, en transgressant/respectant à des degrés divers les normes et les règles conventionnelles » (Petitat, 2000 : 88).

que possible maître des virtualités du réversible et qui en use pour renforcer son autonomie et sa créativité historiques. L'homme libre est un homme frontière, un passeur et parfois un contrebandier mais il sait qu'il tient sa liberté du cordon ombilical qui le relie aux autres » (Petitat, 1998 : 184).

En cela, les risques encourus ne sont pas tant d'être « dedans » (en prison) ou « dans le produit » (totalement dépendant de la drogue), que « d'y rester », composant ainsi l'élément central des récits et des parcours de ceux qui vivent sur le fil, dans l'équilibre instable d'une vie sans ressource stable. Ces risques de « plonger dans la drogue » peut-être une fois de trop, de « retomber en prison » pour un temps indéterminé et de « mourir malade » sans avoir de vue ou de prise sur un quelconque avenir, constituent le principal marqueur référentiel de l'expérience individuelle dans les mondes qu'ils traversent. Ce ne sont donc pas tant le passage en prison, la consommation de drogues ou la contamination au VIH qui font sens, que la peur de leur irréversibilité dans la perceptive d'une mort à plus ou moins long terme par désaffiliation et dégradations successives. La plupart des usagers de drogues que j'ai rencontrés redoutent que ce mouvement de balancier dedans/dehors « se grippe » à un moment ou à un autre. Ils savent que l'overdose guette, qu'une peine de prison peut s'avérer plus sévère que prévu, que leur état de santé peut se dégrader subitement suite à des complications liés au VIH ou à l'hépatite C notamment, et ce d'autant plus que leur pouvoir effectif de maîtrise du présent semble bien faible.

Pierre Bourdieu faisait remarquer que « les conduites souvent désordonnées, voire incohérentes, et sans cesse contredites par le discours, de ces hommes sans avenir, livrés aux aléas de ce qui leur advient au jour le jour et voués à l'alternance de l'onirisme et de la démission, de la fuite dans l'imaginaire et de la soumission fataliste aux verdicts du donné, attestent que en deçà d'un certain seuil de chances objectives, la disposition stratégique elle-même, qui suppose la référence pratique à un à venir, parfois très éloigné [...] ne peut se constituer. L'ambition effective de maîtriser pratiquement l'avenir se proportionne en fait au pouvoir effectif de maîtriser cet avenir, c'est-à-dire d'abord le présent lui-même » (Bourdieu, 1997 : 262).

Vivre aux limites de l'expérience, c'est nécessairement enrayer la réception des messages de santé publique et de prévention pour revenir à l'essentiel : la confrontation avec l'ultime limite, celle de savoir jusqu'où l'on peut aller dans l'exercice de la liberté de disposer de soi-même sans rompre définitivement avec ce qui nous relie encore aux autres, à la société et à la vie.

Références bibliographiques

Berger P. et Luckmann T. (1996), *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin.

Bessin M. et Lechien M-H. (2000), *Soignants et malades incarcérés. Conditions, pratiques et usages de soins en prison*, Paris, CEMS, EHESS, CSE.

Bouhnik P. et Touzé S. (1996), *Héroïne, sida, prison, système de vie et rapport aux risques des usagers d'héroïne incarcérés*, Paris, RESSCOM, ANRS.

Bourdieu P. (1997), L'être social, le temps et le sens de l'existence, in *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 247–288.

Bourgoin N. et Girard C. (2000), Les automutilations et les grèves de la faim en prison, *Revue de sciences criminelles*, 3, 257–266.

Brochu S. (1997), Drogue et criminalité, point de vue critique sur les idées véhiculées, *Déviance et société*, 21, 3, 303-314.

Castel R. (dir.) (1998), *Les sorties de la toxicomanie, Types, trajectoires, tonalités*, Fribourg, Ed. universitaires de Fribourg.
Chantraine G. (2004), *Par delà les murs*, Paris, Presses Universitaires de France.
Chauvenet A. (1998), Guerre et paix en prison, in *Les cahiers de sécurité intérieure*. *Prisons en société*, 31, 91–110.
Clemmer D. (1958), *The prison community*, New York, Rinehart.
Cloward R. (1977), Social control in the prison, in R. G. Leger, J.R. Stratton (eds.), *The sociology of corrections*, New York, John Wiley and Sons, 110–132.
Combessie P. (2001), *Sociologie de la prison*, Paris, La Découverte.
Cunha M-I. (1995), Sociabilité, « société », « culture » carcérales. La prison féminine de Tires, *Terrain*, 24, 119–132.
Faure M., Mathieu L., Welzer-Lang D. (1997), *Sexualités et violence en Prison*, Paris, O.I.P/ Aléas.
Fernandez F. (2007), *Usages et usagers de drogues dans les mondes de l'errance urbaine et de la prison : une expérience totale ? Sociologie du sens endogène des pratiques de consommation de produits toxiques associées à des prises de risques pour la santé*, Thèse de doctorat sous la direction de Marcel Drulhe et Marie-Christine Zelem, Toulouse, Université de Toulouse 2.
Fernandez F., Lézé S. (2006), « Punir jusqu'à la lie », *L'Homme, Revue française d'Anthropologie*, 180, 171–182.
Fernandez F. (2004), La souffrance des usagers de drogues incarcérés : regards profanes sur le sens de la peine, in F.-X. Schweyer, S. Pennec, G. Cresson, F. Bouchayer (dir.), *Normes et valeurs dans le champ de la santé*, Rennes, Ed. de l'École Nationale de Santé Publique, 273–280.
Fernandez F. (2003) « Du corps otage au corps mémoire : les actes d'automutilation en prison chez les usagers de drogues et leurs mises en récit », *Face à Face. Regards sur la santé*, 5 : « Mémoires et santé : jeux et enjeux », 63–70.
Goffman E. (1968), *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Minuit.
Gonin D. (1991), *La santé incarcérée*, Paris, L'Archipel.
Herzog-Evans M. (1993), La révolution pénitentiaire française, in O. De schutter, D. Kaminski (dir.), *L'institution du droit pénitentiaire*, Paris, LGDJ, 17–41.
Hunt G., Riegel S., Morales T., Waldorf D. (1993), Changes in prison culture : prison gang and the case of the Pepsi Generation, *Social Problems*, 40, 3, 398–409.
Irwing J. et Cressey D. (1962), Thieves, convicts and the inmate culture, *Social problems*, 10, 142–155.
Jacobs J. B. (1977), *Stateville, The Penitentiary in Mass Society*, Chicago/Londres, University of Chicago Press.
Lanzarini C. (2000), *Survivre dans le monde sous-prolétaire*, Paris, Presses Universitaires de France.
Lemire G. (1990), *Anatomie de la prison*, Montréal, Presses Universitaires de Montréal.
Marchetti A-M. (1997), *Pauvretés en prison*, Toulouse, Erès.
Mathiesen T. (1965), *The Defenses of the Weak. A Sociological Study of a Norvegian Correctional Institution*, Londres, Tavistock.
Mead G. H. (1934), *Mind, Self, and Society from the Standpoint of a Social Behaviorist*, Chicago, University Chicago Press. Traduction française (par Cefaï D. et Quéré L.) : *L'esprit, le soi et la société*, Paris, Presses Universitaires de France (2006).
Mellini L., Godenzi A., De Puy J. (2004), *Le sida ne se dit pas. Analyse des formes de secret autour du VIH/sida*, Paris, L'Harmattan.

Ogien A. (1999), *La sociologie de la déviance*, Paris, Armand Colin.
Petitat A. (1998), *Secret et formes sociales*, Paris, Presses Universitaires de France.
Petitat A. (2000), *Secret et lien social*, Paris, L'Harmattan.
Rostaing C. (1997), *La relation carcérale, Identités et rapport sociaux dans les prisons de femmes*, Paris, Presses Universitaires de France.
Schwartz O. (1990), *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Paris, Presses Universitaires de France.
Sykes G. M. (1958), *The Society of captives. A study of a maximum security prison*, Princeton, Princeton University Press.
Sykes G. M., Messinger S. (1960), The inmate social system, in Cloward R. (Ed.), *Theoretical studies in social organization of the prison*, New York, Social Research Council.
Vacheret M. (2002), Relations sociales en milieu carcéral. Une étude des pénitenciers canadiens, *Déviance et société*, 26, 1, 83–104.